



Théorie

Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- Les fondamentaux de la sécurité incendie :
 - Évacuation des occupants
 - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
 - Principes généraux de sécurité
- La mise en situation d'intervention
 - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
 - Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- La prévention :
 - Évolution de la réglementation et du métier de Chef d'Equipe SSIAP2 en matière de prévention
 - Évolution en matière d'accessibilité du public
 - Échanges d'expériences
- Les moyens de secours :
 - Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours (matériel, méthodologie...)
- La gestion du PC sécurité
 - En situation de crise : gestion d'une alarme, alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours, gestion évacuation, compte-rendu à la hiérarchie
- L'organisation d'une séance de formation
 - Formation des agents de l'équipe (méthodes pédagogiques)
- L'équipe de sécurité incendie
 - Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité

Pré requis : Être titulaire d'un diplôme SSIAP2, ERP2 ou IGH2 de plus de 3 ans ou ne pas justifier de 1607 heures d'activité en tant que Chef d'équipe SSIAP 2 sur les 36 derniers mois ; Avoir un certificat médical de moins de 3 mois selon le modèle conforme à l'annexe 7 l'arrêté ; Justifier d'un titre de secourisme à jour de ses recyclages

Objectifs de la formation : Remise à niveau des connaissances acquises pour accéder à l'emploi de Chef d'équipe conformément à l'arrêté

Public Visé : Toute personne titulaire du diplôme SSIAP2, ERP2 ou IGH2

Nombre de participants : 4 au minimum et 12 au maximum

Durée : 3 jours soit 21 heures

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative) - Système de sécurité incendie de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde

Validation : Délivrance d'un diplôme SSIAP 2 (pour les titulaires d'un ERP 2 ou d'un IGH 2) ou d'une attestation de remise à niveau (pour les titulaires d'un SSIAP 2)

Règlementation : Arrêté du 02 mai 2005 modifié

Pratique



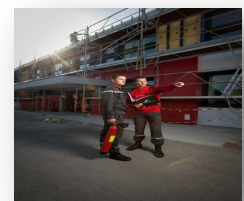
Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté au risque.

Différents cas concrets seront mis en pratique pour analyser la pédagogie des participants.

Utilisation d'une « valise SSIAP » : reconstitution d'un SSI catégorie A.

Le programme est conforme au référentiel de l'arrêté

NOTRE + FORMATION
P.A.V. "Prestation Après Vente"
Nous gérons le suivi de vos recyclages



SAS DM FORMATION

Siège social : 3, Boulevard de Belfort, CS 60357, 59022 Lille Cedex - Tél. : 07 56 84 15 18 - Email : direction@dm-formation.fr

Établissement secondaire :

Numéro de Siret : 893 470 237 00015 RCS de Lille 59000 - **Déclaration D'activité :** 32 59 10 694 59

Numéro d'autorisation d'exercer : En Cours